



Paris, le 30 octobre 2018

## Non au scénario Halloween au Ministère de la Culture

Franck Riester disait à qui voulait bien l'entendre qu'il souhaitait être ministre de la Culture. C'est chose faite depuis le 16 octobre dernier. Et depuis, c'est tout ou presque !

Mais depuis surtout, le ministre est seul ; aucun.e directeur.trice de cabinet mais surtout aucun cabinet du tout ; juste un chef de cabinet pour remplir l'agenda du patron et laisser planer l'illusion d'une fonction ministérielle bien remplie. Mais à y réfléchir, il y a bien un cabinet. Le secrétariat général a commandé un audit flash au cabinet Mazars sur la fonction RH dont on sait d'avance à quoi il va aboutir, alors qu'au même moment l'IGAC a la charge de réaliser une mission sur la mobilité au Ministère commandée par l'ancien cabinet.

**Depuis, plus rien ? Non ! Durant cette période de quinze jours, pour certains, les affaires tournent bien :**

- Le déblocage par Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, de vingt et un millions d'euros en faveur du Patrimoine, permettra de poursuivre la restauration du patrimoine en péril ou du moins d'y contribuer. En effet, dans cette affaire, il ne faudrait pas oublier que le ministère de la Culture finance à hauteur de 350 millions d'euros par an la restauration et l'entretien des monuments historiques et du patrimoine monumental. Nul doute que le nouveau ministre de la Culture ne manquera pas de le rappeler en temps voulu. Une lecture très instructive sur le sujet se trouve dans le rapport des trois inspections IGF/IGA/IGAC sur les DRAC de février 2018 où il est rappelé que le ministère de la Culture n'a pas attendu Stéphane Bern pour s'occuper du patrimoine en péril et s'est inscrit dans une politique de co-construction avec les Collectivités, les associations et les propriétaires en utilisant les crédits du programme "Patrimoines" comme levier. C'est juste plus démocratique que de servir le premier hobereau qui passe....

- La poursuite à marche forcée d'Action publique 2022 continue de se faire sans concertation avec les organisations syndicales. On se demande aussi où est passé le rapport Béval dont on nous avait promis la communication au mois de juillet dernier tant ces travaux interfèrent avec ceux des chantiers "administration centrale -stratège" et ceux d'Action publique 2022 et notamment les lettres du Premier ministre du 24 juillet 2018. Le Gouvernement lui continue d'avancer et a réuni hier le 2ème comité interministériel de la transformation publique. Ses travaux sont publiés et sont accessibles sur le site <https://www.gouvernement.fr/partage/10613-action-publique-2022-notre-strategie-pour-la-transformation-de-l-action-publique>

Cette marche forcée vers des réorganisations au ministère de la Culture prend l'allure d'irrégularités qui se multiplient à n'en plus finir. Soit les instances ministérielles ne sont pas consultés comme pour le projet immobilier Camus, ou encore le projet de déconcentration des actes de gestion, soit les instances sont consultées à la va-vite sans réponses véritables aux questions légitimes des personnels et leurs représentants. Cela signifie que l'administration n'est tout simplement pas prête. Il ne fait pas de doute qu'en l'absence des directeurs généraux des directions métiers et d'un cabinet, les plus hauts responsables du secrétariat général avancent envers et contre tout au mépris des règles et du dialogue.

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, notre organisation continuera à défendre les personnels, les services et leurs expertises, coûte que coûte. C'est la démocratie sociale qui est en jeu. Nous exigeons un débat loyal et un dialogue social tangible nécessaires à la bonne marche de la démocratie sociale.

- Le projet d'expérimentation dans le département de la Dordogne où le préfet propose une organisation de l'Etat "*différente et intégrée*" qui consisterait à passer d'une organisation actuelle à une organisation départementale assise sur :

→ une préfecture reprenant les missions ICPE (inspections des installations classées) de l'UD DREAL, celles de l'UD DIRECCTE (hors inspection du travail), les missions accueil migrants, hébergement, ICPE, cohésion sociale, jeunesse, vie associative de l'actuelle DDCSPP, les missions ingénierie culturelle de la DRAC,

→ **une seule DDI, la DDTLP, reprenant, en plus des missions de la DDT, les missions patrimoine de l'actuelle UD (unité départementale) DRAC, ainsi que les missions logement et les missions sécurité sanitaire et alimentaire de l'actuelle DDCSPP,**

→ une remontée au niveau régional des missions CCRF de l'actuelle DDCSPP et de l'inspection du travail de l'actuelle UD DIRECCTE.

A qui doit-on rappeler que l'UDAP, constitutive de la DRAC, et n'est qu'une implantation territoriale ?

La question est simplissime : Franck Riester laissera-t-il les préfets dépeçer les DRAC ?



**Pour d'autres, tout reste en suspens :**

● On se demande, alors **qu'arracher 21 millions d'euros à Gérald Darmanin a été faisable, il n'est toujours pas possible d'avoir un directeur.trice général.e du Patrimoine ou de la Création artistique, un directeur.trice du Service interministériel des Archives de France ou du Service des Musées de France, ou encore un.e président.e de la RMN-GP**, ce qui coûte quand même moins cher ! Cette situation est totalement inacceptable en plus d'être totalement inédite. Vouloir réorganiser les services en l'absence des premiers concernés est inconcevable. Ces méthodes sont contraires à toute logique républicaine. Nous exigeons la nomination de ces hauts responsables immédiatement.

Franck Riester doit entendre et agir au plus vite pour rétablir les équilibres au sein du ministère ; ne pas le faire serait se couper des personnels et de leurs aspirations à oeuvrer quotidiennement pour le service public de la Culture.

● On se demande aussi où est passé **le cycle de négociations sur les DRAC et qui devrait permettre une organisation administrative moins bureaucratique et plus en adéquation avec la réalité ministérielle et interministérielle**. On entend pas là le repositionnement des emplois de directeur régional adjoint sur les sites distants des Drac à même de mieux répondre aux exigences interministérielles du préfet de département. A ne pas répondre à ces évolutions et à vouloir avoir raison tout seul, le ministère fragilise sa position, son organisation, ses missions et ceux qui les mettent en oeuvre au quotidien. Il s'agit aussi de trouver la bonne gouvernance des DRAC répondant au bon circuit de signature et qui garantit de bonnes conditions de travail pour les personnels. Rien que cela !

● On continue à se demander comment **le ministère n'est toujours pas en mesure de garantir la publication du décret PPCR des professeurs des écoles nationales supérieures d'art avant le 31 décembre 2018**. Tout le monde sait que sans un puissant effort politique du ministère de la Culture, l'affaire est classée sans suite ! Ce décret est, à n'en pas douter, une petite chose pour le Gouvernement, mais pour les personnels concernés - 165 professeurs - qui voient leur carrière bloquée depuis 2016, essentiel pour le devenir de leur carrière.

Franck Riester compte-t-il participer à cette mise à la trappe du décret, à cette gabegie ou tapera-t-il du point sur la table pour défendre les personnels du Ministère ?

● Et notamment pour les personnels du ministère dont la situation de carrière et sociale n'est guère brillante. **On persiste à se demander si un jour un ministre va prendre sérieusement en main la situation professionnelle des personnels pour l'améliorer de manière pérenne. Aujourd'hui, trop de précarité, trop de pauvreté, trop d'inégalités et trop d'injustices sont encore la réalité quotidienne des agents.**

Il est utile d'ajouter que les projets immobiliers, qui ne visent pour une bonne part à ne répondre qu'à des projets de spéculations immobilières, notamment à Paris, contribuent à supprimer des mètres carrés et des emplois à profusion au mépris des missions et des conditions de travail.

En administration centrale, le projet Camus ne respecte ni les missions, ni le travail des personnels. Il consiste à amputer les archives de plus de dix mille carrés et à réduire la collecte des fonds, à vendre l'immeuble Pyramides et à dépecer le Service des Musées de France, à céder le Fort de Saint-Cyr et à réduire à peu de chose la SDSI, et à densifier l'immeuble des Bons-Enfants pour recentrer l'administration centrale sur ces fonctions stratégiques.... Ce sont des centaines d'agents qui seraient amenés à déménager dans les prochaines années au mépris de leur travail de fond comme chacun a pu l'expérimenter avec la RGPP. Ce serait une catastrophe. C'est pourquoi, nous nous opposons à la mise en oeuvre du projet Camus et de tout projet immobilier qui nuirait au bon exercice des missions du ministère.

Dans l'attente de rencontrer le ministre, nous demandons à surseoir à tous ces projets néfastes qui abîment le ministère et le travail des agents. Des propositions, nous en avons, encore faudrait-il que le Secrétariat général se donne la peine de les prendre en considération.

Nous restons une organisation qui porte l'idée que le service public de la Culture a un grand rôle à jouer dans la société actuelle et ses mutations à la condition qu'on lui donne les moyens d'être un ministère de plein exercice et qu'on laisse travailler ses personnels.

***Vive la Culture et que vive le ministère de la Culture !***